

Raccordement au réseau de transport de l'usine de transformation des Métaux BlackRock

Présentation au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Le 20 juin 2018

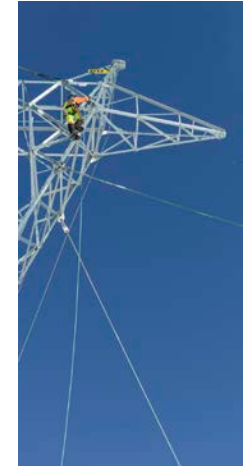


345

DB3

Projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à Saguenay

6211-19-027



Innovation, équipement
et services partagés

Justification du projet

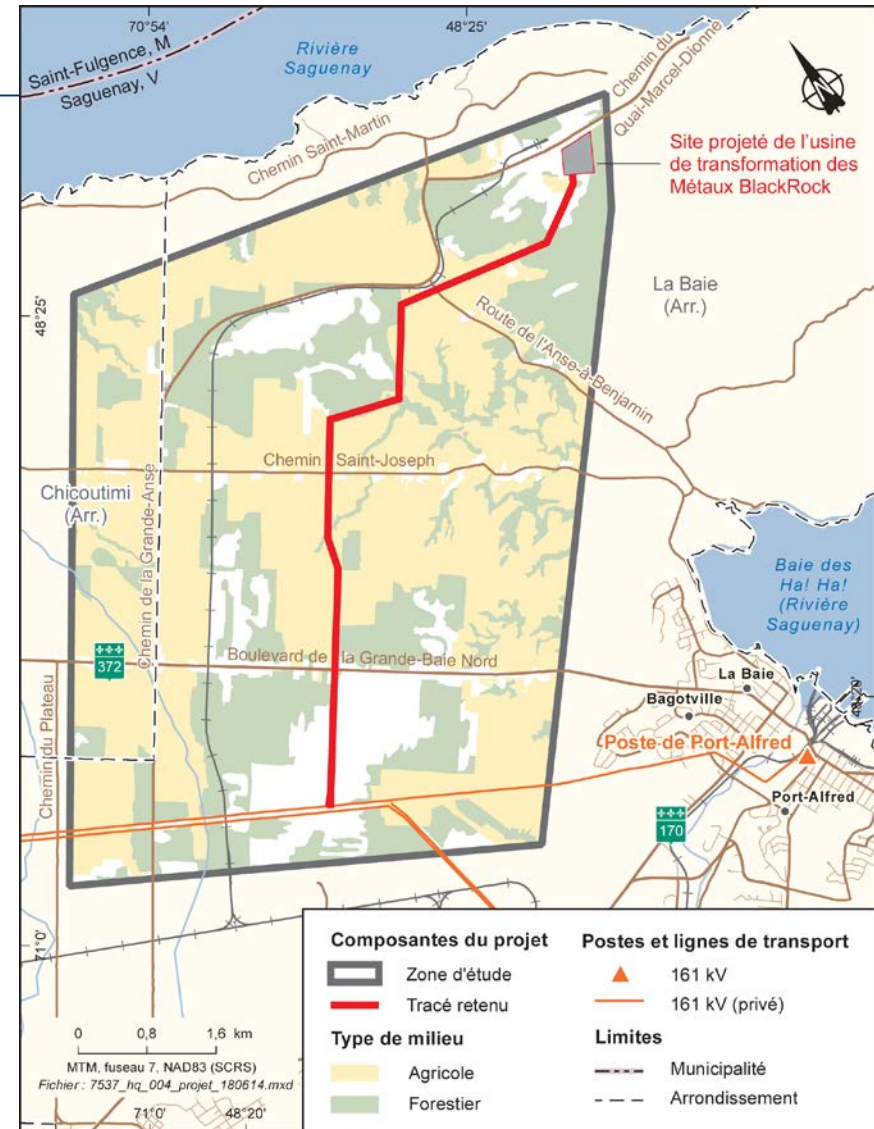
- Hydro-Québec doit répondre à une demande de raccordement pour une puissance de 90 MW sur le site de l'usine projetée par Métaux BlackRock
- La puissance est la quantité d'énergie maximale que l'usine va consommer au même moment
- À titre comparatif, 90 MW représente la totalité de la charge résidentielle/institutionnelle/commerciale à la pointe hivernale sur le territoire de l'arrondissement de La Baie (incluant la base de Bagotville)

Type de réseau

- Un niveau de puissance de 90 MW ne peut être desservi par le réseau de distribution à 25 kV. Il est requis de raccorder l'usine directement au réseau de transport à haute-tension
- Au Saguenay, le réseau de transport est conçu à une tension de 161 kV. Le projet d'Hydro-Québec pour répondre à la demande de Métaux BlackRock consiste donc au prolongement du réseau existant à 161 kV jusqu'à l'usine de Métaux BlackRock
- La nouvelle ligne qui sera construite est appelée ligne de raccordement

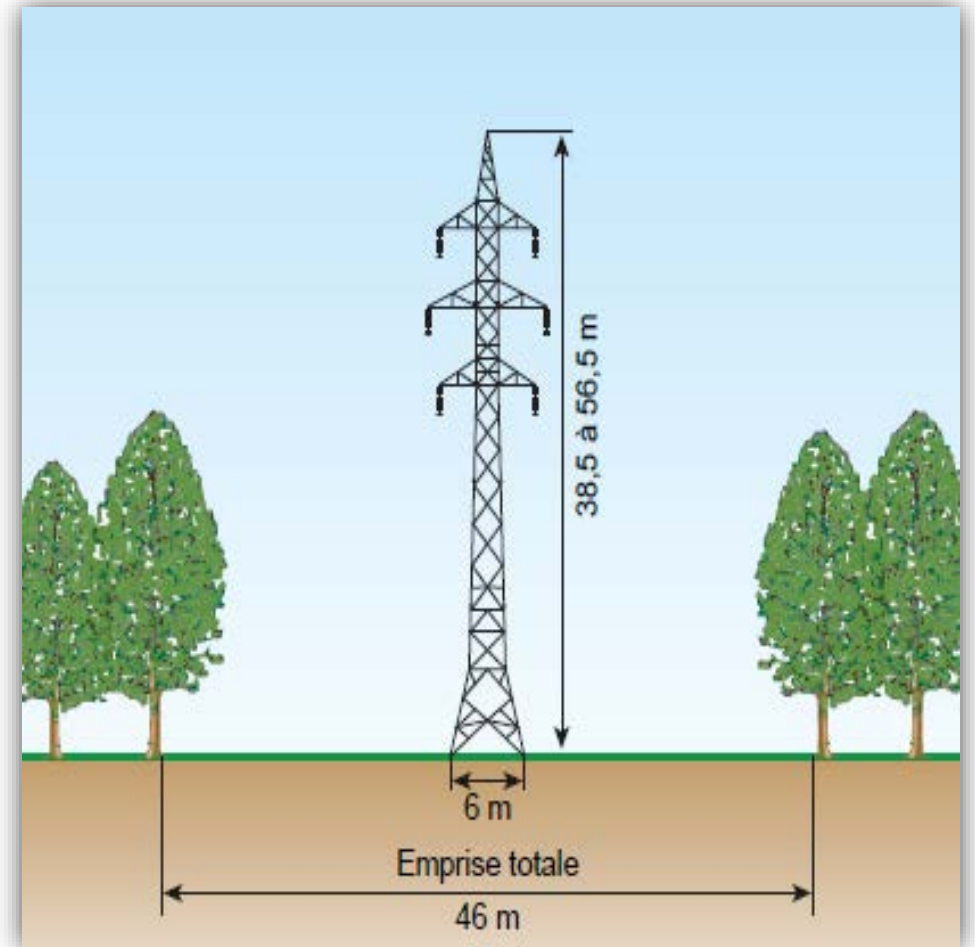
Ligne de raccordement

- Ligne à 161 kV (en rouge) entre l'usine des Métaux BlackRock et le réseau existant (en orange)
- Longueur : environ 9 kilomètres
- Tracé retenu optimisé en fonction des préoccupations et des commentaires reçus dans le cadre des activités de participation du public



Type de pylônes et largeur d'emprise

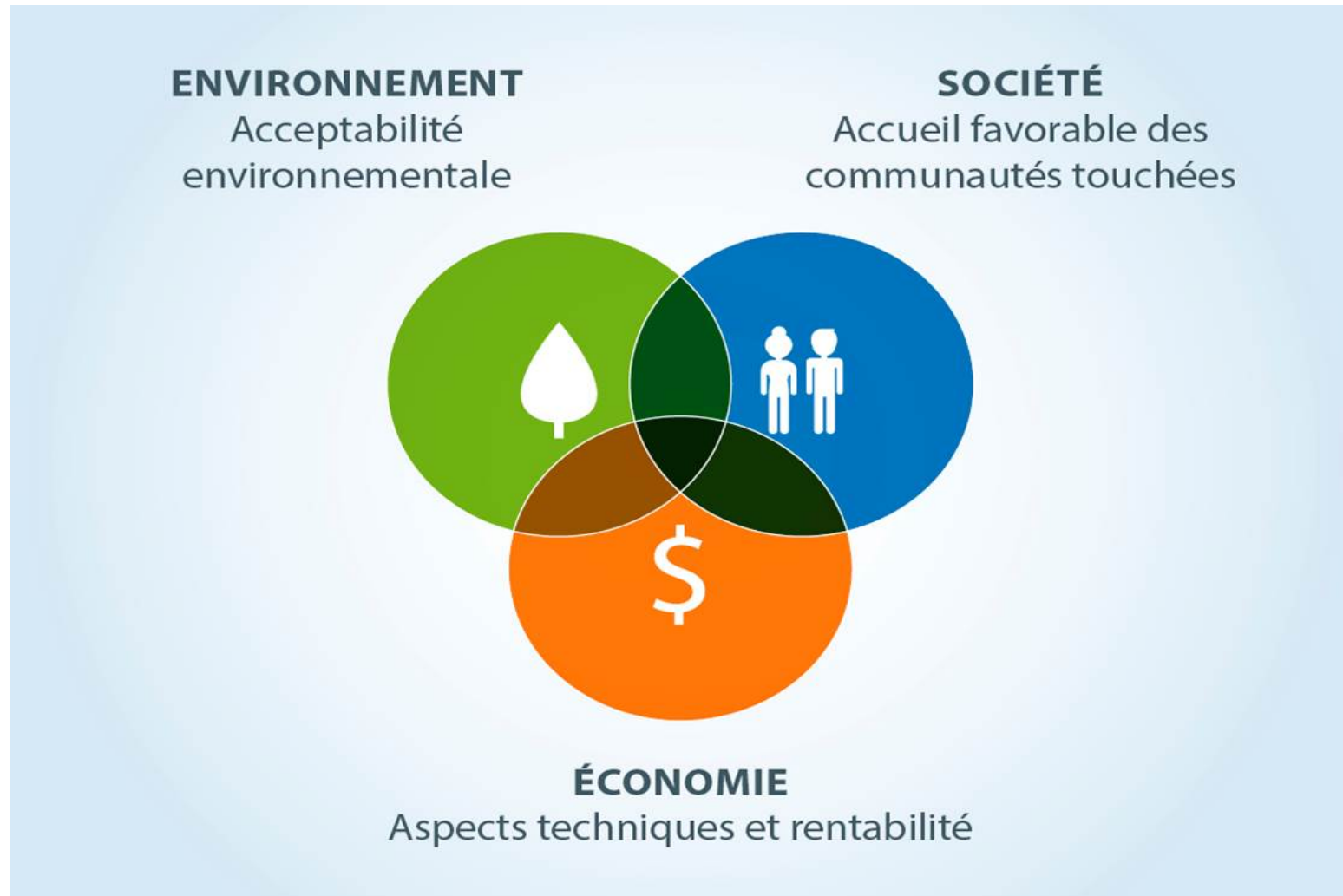
- Ligne biterne (deux circuits)
- Utilisation de pylônes à empattement réduit
- Largeur de l'emprise déboisée : 46 m



Cadre financier

- La ligne à 161 kV proposée fait suite à une demande de la société Métaux BlackRock
- Conformément aux Conditions de service d'Hydro-Québec, le coût du raccordement et des frais d'exploitation et de maintenance est à la charge de notre client
- Si d'autres clients venaient à faire une demande d'alimentation via la même ligne, le coût serait alors partagé entre les clients

Conditions de réalisation de nos projets



Démarche de participation publique

ÉTAPES CLÉS DU PROJET

AVANT-PROJET (ÉTUDES)



Information générale

Information-consultation

Information sur la solution retenue

Mise en œuvre du processus de participation publique

DÉPÔT DES ÉTUDES ET DEMANDES D'AUTORISATIONS GOUVERNEMENTALES



Demandes d'autorisations

Suivis et obtention des autorisations

PHASE PROJET (CONSTRUCTION)



Information pendant la réalisation des travaux

Déploiement d'activités et d'outils d'information des publics concernés

Étapes à venir

PROJET

Autorisations gouvernementales

Printemps 2018-printemps 2019

Début des travaux

Automne 2019



Mise en service

Printemps 2020

Principales autorisations à obtenir

- Avis de conformité au schéma d'aménagement de la Ville de Saguenay
- Certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (art. 22 – LQE)
- Décision favorable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

